

Le collège commence sa mutation

pages 6-7

COLLEGE JEAN DE SAINT AUBERT

Travaux de l'éco-pôle gare

8



Forum enfance - jeunesse

12



Semaine du polar

23



édito

Chère Libercourtoise,
Cher Libercourtois,

Je suis heureux de vous retrouver en ce mois d'octobre dans ce nouveau numéro de votre journal, ActuLibercourt. L'été semble déjà loin, la rentrée est déjà bien entamée et la municipalité est plus que jamais mobilisée sur les différents projets de votre ville.

Je fais notamment référence aux travaux du collège Jean de Saint Aubert qui ont débuté pendant l'été. Ce vaste chantier, fruit d'un partenariat entre la ville de Libercourt et le Conseil Départemental, témoigne de notre volonté de proposer à chaque élève Libercourtois, un cadre d'apprentissage épanouissant, de qualité et adapté à ses besoins.

Chaque année, des travaux sont réalisés dans les écoles, comme cela a été le cas récemment à l'école maternelle Pantigny. Vos enfants sont les adultes de demain. Leur donner les moyens de réussir est primordial pour les élus de Libercourt. C'est pourquoi la municipalité continuera à s'engager pour vous et vos enfants.

Votre dévoué,



Daniel MACIEJASZ

Maire de Libercourt,
Vice-président du
Conseil Départemental,
Vice-président de la CAHC

Directeur de la Publication **DANIEL MACIEJASZ**

Rédaction **Coraline RACHEZ, Jérôme POLBOS**

Mise en page **Jérôme POLBOS**

Crédit photo **Coraline RACHEZ, Jérôme POLBOS,**

Impression **IMPRIMERIE DELEZENNE (62)**

Distribution **DISTRIBUTION GRATUITE**

effectuée par les services municipaux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

hoteldeville@libercourt.com

www.libercourt.com

infos pratiques

La municipalité à votre écoute

Permanences des élus

Retrouvez les horaires des permanences sur le site internet, à la rubrique "citoyenneté" ou en page 26 de la revue

Nos coordonnées

Hôtel de Ville - rue Cyprien Quinet
BP 10006 LIBERCOURT 62212 CARVIN CEDEX
03 21 08 10 50

Horaires d'ouverture de la mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

L'actualité municipale en continu

Retrouvez votre journal municipal et l'actualité communale sur le site internet : libercourt.com.
Vous pouvez également retrouver l'annonce des prochains événements, des albums photos sur la page facebook : www.facebook.com/ActuLibercourt.

Le marché hebdomadaire

Il a lieu tous les jeudis, rue Saint Ghislain.

Maison des Droits et des Solidarités

2, rue Jean-Baptiste Delobel
Elle est ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 et
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
03 21 18 64 01

sommaire

Dossier Travaux

Le collège Jean de St Aubert commence sa mutation 6 - 7

Les travaux de l'éco-pôle gare entrent dans une nouvelle phase . 8-9

Le point sur les travaux de l'école maternelle Pantigny 8

La voirie de la zone des Botiaux fait peau neuve 9

Actualité

Les pirates ont fait escale à Libercourt plage 10

La CAHC met en place la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 11

Imagine ton futur quartier ! 11

Le 1er forum enfance - jeunesse arrive ! 12

Les élus s'engagent contre la suppression des contrats aidés ... 12

Les informations pratiques de la rentrée 2017 13

Petits rappels concernant le cimetière 14

Election du Conseil Municipal des Jeunes 14

Education

Des calculatrices pour les collégiens 15

les élèves de Pantigny en visite dans les locaux municipaux ... 15

Nathalie Maciejowski a reçu les Palmes Académiques 15

Une année scolaire avec ses nouveautés ! 16-17

Emploi

Une journée de recrutement axée sur les services à la personne 18

Sport et insertion professionnelle : le défi de la mission locale .. 19

S'essayer aux métiers qui recrutent avec "Osons nos talents" .. 18-19

Cadre de vie

Promenades des animaux domestiques : ayez les bons réflexes. 20

Résultats du concours des façades et jardins fleuris 20

Jeunesse

Le succès de l'Ilot Câlin : un espace dédié au bien-être de l'enfant. . 21

Vous êtes assistante maternelle ? Rejoignez le RAM ! 21

Culture

Alice au pays des merveilles à l'honneur à la bibliothèque..... 23

Semaine du polar : venez participer à un Cluéo géant..... 23

Bull : le monde du travail, cet univers parfois impitoyable 23

Vie associative

Le sport a sa fête à Libercourt..... 24

Forum des associations : un dynamisme mis en lumière 24

Les élèves de l'école Curie ont donné vie à une fresque 25

Tribunes politiques

..... 26

Ainsi va la vie

..... 27

Agenda

..... 28

Arrêt sur images



Audition des classes de piano de l'école de musique



Spectacle des collégiens "Retour vers le futur"



Braderie du centre-ville
Récompenses aux meilleurs puciers



Animation jeux de société "Am stram gram"



Commémoration du 18 juin



Fresque de l'École maternelle Curie réalisée par le Centre Animation Jeunesse



La Fête Nationale et ses structures gonflables



Dépôt de gerbes lors de la Fête Nationale



Les enfants aux couleurs du 14 juillet



Arrêt sur images



L'action "Tous dans la rue"



Les rencontres de l'athlétisme



Restitution de l'accueil de loisirs du mercredi



Réunion du Conseil Municipal des Jeunes



Réunion tupperware littéraire



Sortie nature avec Eden62



Atelier créatif de l'été



Pique nique du Relais des Assistantes Maternelles

Les pirates de l'Accueil de loisirs d'été



Sortie à Bagatelle



Chasse au trésor



Le Département investit Le collège Jean de Saint Aubert

Souhaités depuis plusieurs années par Daniel Maciejasz en tant que Vice-Président du Conseil Départemental, les travaux de réhabilitation du collège Jean de Saint Aubert ont démarré.

C'est dans le cadre de sa politique de gestion et de remise en état du patrimoine scolaire que le Conseil Départemental va restructurer le collège et construire un restaurant scolaire sur son site actuel. Durant tout le chantier, le collège continuera à fonctionner normalement.

La restructuration du collège

Ce projet vise à améliorer les conditions de travail au sein de l'établissement. Pour cela, le programme comprend 5 phases qui s'étendront sur 25 mois :

- La démolition des préfabriqués et des garages
- La réhabilitation du collège avec la création de locaux manquants afin de remettre l'établissement à niveau tant sur le plan fonctionnel que technique : salle de cours, accueil du collège, espace casiers...
- La réhabilitation des parties de bâtiments existants afin de les mettre aux normes actuelles (thermiques, accessibilité)
- Le traitement de l'ensemble des façades dont celles de la salle de sport avec isolation par l'extérieur (dont menuiseries) ainsi qu'une intervention sur la ventilation (hors vestiaires)
- la création ou la modification d'aménagements extérieurs en vue de la mise en conformité du site pour les personnes à mobilité réduite.



pour l'éducation : commence sa mutation

La création d'un restaurant scolaire

C'est un restaurant scolaire pouvant proposer jusqu'à 800 repas qui sera construit. Les élèves de l'école Pantigny iront y déjeuner. Ceux des écoles Jaurès et Curie continueront à manger au restaurant scolaire Berthe Dupuis mais les repas seront préparés au collège puis livrés. Ceci fonctionnera en étroite partenariat entre le Département et la ville de Libercourt.

« Ce projet commun avec le Département permettra d'optimiser l'investissement réalisé. »

Daniel Maciejasz,
Vice-Président du Conseil Départemental



Quelques chiffres

1968 l'année de construction du collège

334 le nombre d'élèves

800 le nombre de repas qui pourront être préparés

Fin 2018 Mise en service du restaurant scolaire

Septembre 2019 Fin des travaux

A quoi ressemblera le nouveau collège ?

- Une entrée principale centralisée
- Une demi-pension avec entrée indépendante
- Un collège « nature », profitant de sa proximité avec le bois de l'Emolière

Ce qui est maintenu

- La Salle de sport, les 4 logements de fonction, l'administration

Ce qui va être rénové

- La vie scolaire, l'infirmerie, le bâtiment d'enseignement avec un pôle artistique et une salle de technologie, un CDI

Ce qui va être créé

- Une salle polyvalente
- Une demi-pension



Les travaux de l'éco-pôle gare entrent dans une nouvelle phase : fermeture du pont

Vous n'avez pas pu passer à côté des travaux de l'éco-pôle gare. La municipalité œuvre depuis de nombreuses années afin que ce projet voie le jour. Le chantier est bien lancé. Les travaux qui ont débuté en mai 2016 vont bientôt rentrer dans une nouvelle phase.

Petite remise en contexte : La gare de Libercourt

est identifiée comme un pôle d'échanges majeur de la Région en matière de transports. Elle est 18^{ème} au plan régional avec près de 2 400 voyageurs par jour. Sa position privilégiée sur l'axe Lens Douai Lille séduit mais a néanmoins un inconvénient, les problèmes de stationnement. L'écopôle gare, projet urbain d'intérêt communautaire, a notamment pour but de répondre à ce dysfonctionnement. Ce vaste chantier vise également à faciliter le passage

d'un mode de déplacement à l'autre (vélo, bus, train et voiture) afin de donner naissance à une véritable plateforme multimodale.

Quels travaux ont été réalisés pour le moment et dans quels buts ?

- Création d'un nouveau parking de 100 places, côté bâtiment voyageurs afin de faciliter le stationnement aux abords de la gare.



Le point sur les travaux de l'école maternelle Pantigny



La municipalité œuvre tout au long de l'année en faveur des écoles afin d'offrir aux élèves un contexte d'apprentissage de qualité.

Dans ce cadre, en février dernier ont débuté les travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle André PANTIGNY. Ceux-ci ont dû être arrêtés pour permettre la réalisation d'une mission de contrôle sollicitée par la municipalité suite aux modifications structurelles constatées sur une partie du bâtiment.

Les résultats de cette étude ont impliqué un renforcement de la dalle par la pose de plat carbone. Ces travaux ont été réalisés début juillet et l'entreprise a ensuite pu reprendre ses travaux de réfection de toiture.

Profitant de classes libres d'occupation, la ville de Libercourt a décidé de procéder à leur rénovation par la pose d'un nouveau plafond, d'un éclairage à LED, la pose de fibre et de peinture murale. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville.

Une entreprise achèvera les travaux du patio lors des prochaines vacances de la Toussaint.

- Lifting complet du parvis de la gare pour faciliter le passage d'un mode de déplacement à un autre.

- Création d'une voie de bus visant à accueillir le Bus à Haut Niveau de Service.

- Réalisation de deux nouveaux ronds-points, l'un reliant le boulevard Darchicourt à la Route de Oignies, et l'autre, route de Oignies, afin que ceux-ci s'adaptent davantage au milieu urbain.

Et la suite ?

A compter du 23 octobre, une nouvelle voirie reliant le pont SNCF au nouveau giratoire sera réalisée. Compte tenu du dénivelé important entre le tablier du pont et le giratoire (1m60), ces travaux ne peuvent être envisagés qu'en fermant le pont à toute circulation durant une durée maximale de 3 semaines.

Le début de cette période de travaux correspond aux vacances scolaires et a été choisie afin de limiter les désagréments.

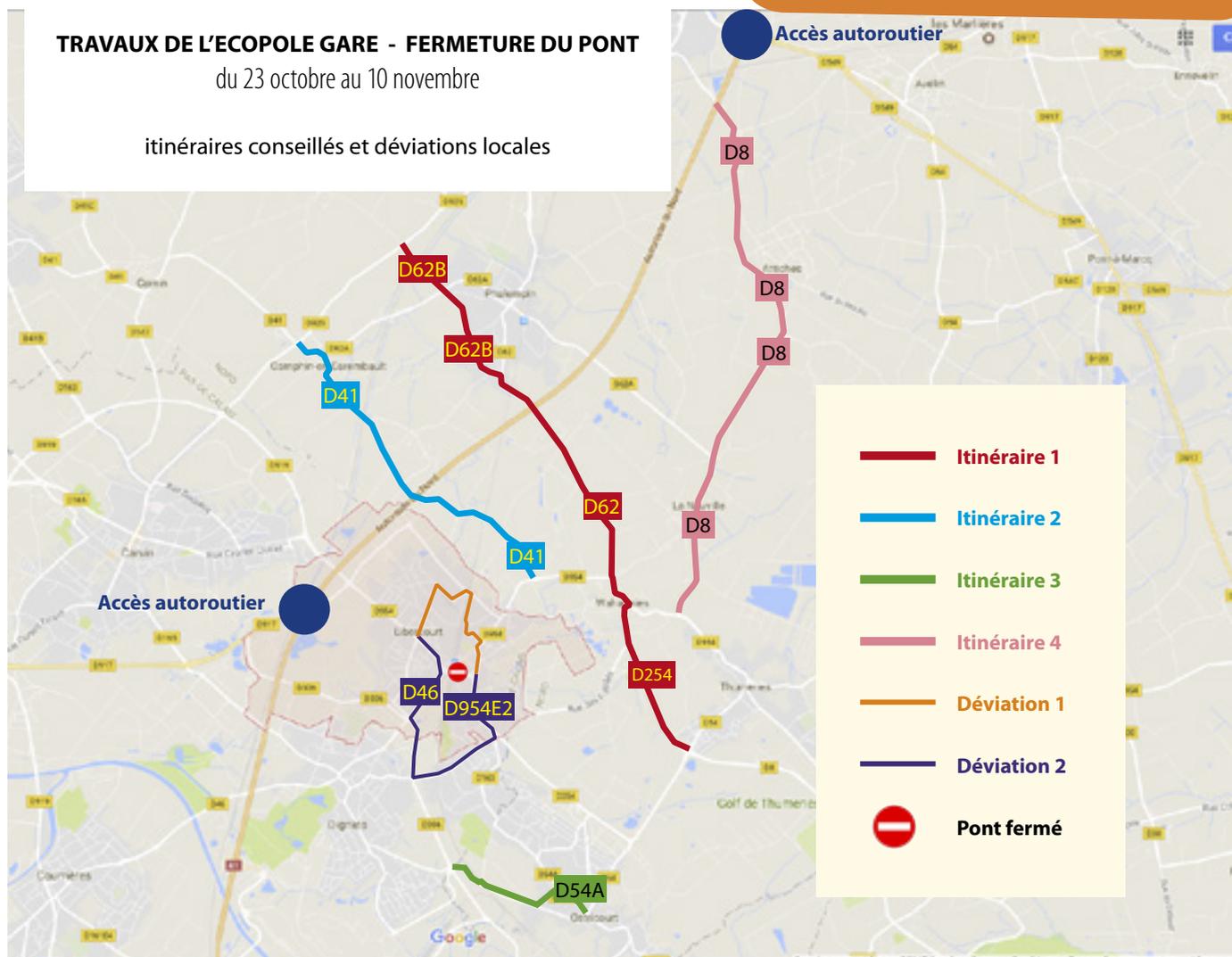
La déviation des véhicules devra donc se faire par les deux passages à niveau les plus proches, par Oignies (rues Emile Basly et Pasteur) et par Libercourt (rues Jules Leblanc et Antkowiak).

Afin d'éviter des engorgements importants au sein de ces passages à niveau, la ville de Libercourt, en collaboration avec les communes voisines, vous propose des itinéraires conseillés.

TRAVAUX DE L'ECOPOLE GARE - FERMETURE DU PONT

du 23 octobre au 10 novembre

itinéraires conseillés et déviations locales



Et les arbres dans tout ça ?

Vous avez sans doute remarqué l'abattage d'arbres réalisé au niveau des travaux du rond-point reliant le Boulevard Darchicourt à la Route de Oignies. Avant cette

opération, la municipalité a réalisé un recensement du nombre d'arbres abattus mais aussi de leur essence. Comme défini dans le Plan Local d'Urbanisme, pour chaque arbre abattu, un autre sera replanté. De plus, la Cité de la Forêt étant

inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les arbres replantés appartiendront à la même essence que ceux abattus, hormis les Frênes qui subissent actuellement la maladie de la chalarose.

La voirie de la Zone des Botiaux fait peau neuve

La voirie de la Zone des Botiaux, datant des années 80, enregistre chaque jour un important trafic.



Au fil des années, des travaux de réfection ont été entrepris mais une rénovation complète devenait nécessaire. La municipalité a ainsi procédé, par l'intermédiaire de la Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin, à d'importants travaux : rénovation d'une partie de l'assainissement et réhabilitation de l'autre partie, reconstruction de la voie et des trottoirs et installation de nouveaux mâts équipés d'éclairage LED.

Pour les chantiers à venir au sein des zones d'activités, comme celui du Parc à Stock, c'est désormais la CAHC qui en aura la charge dans le cadre de ses nouvelles compétences.

Les pirates ont fait escale à Libercourt Plage

D'année en année, Libercourt plage se renouvelle afin de vous satisfaire encore davantage. La barre des 10 000 visiteurs a une nouvelle fois été atteinte, témoin du succès grandissant de cette manifestation, axée cette année autour du thème des pirates.

Elus, agents municipaux, associations, tous se sont mobilisés afin de vous faire vivre dix jours de fêtes et le pari est réussi. Retour en images sur les temps forts.



Le canoë-kayak



L'espace des tout-petits



Mini-parcours d'accrobranche pour les - de 6 ans



Le trampoline élastique



La plage de sable



Journée intergénérationnelle

« Offrir la chance à ceux qui ne partent pas en vacances de s'évader, tout en restant à Libercourt, c'est tout le sens de Libercourt Plage »

Daniel Maciejasz, Maire



Le spectacle « la route des épices »



Les gagnants du concours lors de l'inauguration



Le quad

La CAHC met en place la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : explications

Si vous êtes propriétaires, vous avez dû remarquer qu'une nouvelle ligne a fait son apparition sur votre avis d'imposition à la taxe foncière: la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Contrairement aux rumeurs, ce nouvel impôt n'a pas été mis en place par la commune et ne rentrera donc pas dans « les caisses » de la mairie. La ville de Libercourt n'a pas augmenté les taux d'impôts locaux depuis 2014 et reste l'une des communes les moins imposées de l'agglomération.

C'est la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin, qui restait l'une des dernières intercommunalités en France à ne pas avoir instauré cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères mais qui a dû s'y résoudre, compte

tenu de la forte baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation du coût de l'élimination des déchets. Pour les locataires, les propriétaires y compris les bailleurs auront la possibilité de répercuter cette taxe sur les charges. Elle représente une participation moyenne de 25€ par foyer.

Actuellement, la CAHC réfléchit à la possibilité de mettre en place un principe d'incitation afin que ceux qui trient le plus leurs déchets paient le moins possible.



Imagine ton futur quartier !

Dans le cadre du renouveau de la Cité de la Haute Voie (anciennement fosse 5), la ville de Libercourt vous propose l'atelier « mon quartier en légo ».

Comme base, un immense socle qui servira de fondation. A vous d'imaginer les rues, les maisons, les commerces, les parcs et jardins de demain. Ce nouvel atelier démarrera le mercredi 8 novembre de 14h à 16h, à l'ESCALE. Tous les 15 jours, une nouvelle session sera organisée. Grâce à ces ateliers, la municipalité a à cœur de recueillir l'avis de la population sur le futur de la ville. Faites parler votre imagination et partagez vos idées.

Plus d'infos au 03 21 37 88 35



Le 1^{er} forum enfance et jeunesse arrive !



Afin d'orienter et aider les parents au quotidien, la municipalité a décidé d'organiser le premier forum enfance et jeunesse les 24 et 25 novembre prochains, au complexe Antoine Victor.

Durant ces deux jours, de nombreuses thématiques seront abordées : citoyenneté, prévention, art, culture, loisirs, sport et santé...

Au programme : conférence de pédiatres et pédopsychiatres, expositions, stands d'information sur les différents services municipaux, temps d'échanges entre

parents, spectacle, ateliers, tables rondes et réflexions...

Retrouvez très prochainement le programme complet de la manifestation sur www.libercourt.com

Les élus s'engagent contre la suppression des contrats aidés

Daniel Maciejasz, Maire de Libercourt, et les membres du Pôle Métropolitain de l'Artois se sont rendus le 21 septembre devant la Préfecture à Arras, afin de remettre à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais une demande de moratoire concernant la suppression des contrats aidés sur le périmètre des 150 communes qui composent le Pôle Métropolitain.

En effet, comme vous le savez, cet été, le Gouvernement a décidé de réduire les contrats aidés que l'État subventionne, évoquant un dispositif trop coûteux et « qui n'apparaît pas assez efficace pour lutter contre le chômage ».

Cette méthode n'est pas acceptable et les conséquences sont désastreuses.

Cette décision conduit les collectivités, les établissements publics et les associations à mettre brutalement fin à de nombreuses missions d'intérêt général exercées au plus près des besoins de la population.

A Libercourt, 15 postes auraient pu être touchés par cette suppression. 15 personnes agissant dans des domaines primordiaux pour la collectivité : l'encadrement de vos enfants à l'école et des plus petits au centre multi-accueil, l'entretien des espaces verts, l'accompagnement des personnes âgées.

Grâce à l'action entreprise par les élus, 6 postes ont pu être épargnés.

Les informations pratiques de la rentrée 2017

Le plateau d'accueil de la Mairie vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Afin de procéder aux inscriptions de vos enfants dans les différentes structures d'accueil périscolaire, de réaliser des demandes d'actes et de vous accompagner dans vos démarches administratives.

RESTAURATION MUNICIPALE

Afin de respecter les délais de commande des repas auprès du prestataire, les réservations de repas doivent respecter le planning suivant :

- Pour un repas souhaité le lundi, commander au plus tard le vendredi qui précède avant 11h45,
- Pour un repas souhaité le mardi et le mercredi, commander au plus tard le lundi avant 11h45,
- Pour un repas souhaité le jeudi, commander au plus tard le mercredi avant 11h45,
- Pour un repas souhaité le vendredi, commander au plus tard le jeudi avant 11h45.

NOUVEAUX ACCUEILS PERISCOLAIRES (NAP) :

- 3^{ème} période : jusqu'au vendredi 22 décembre,
- 4^{ème} période : jusqu'au vendredi 23 février 2018,
- 5^{ème} période : jusqu'au vendredi 20 avril 2018.

Listes électorales : encore quelques mois pour vous inscrire

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables dans les mairies toute l'année et ce jusqu'au 31 décembre inclus.

Pour être inscrit sur les listes électorales, vous devez fournir une carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz et d'électricité, etc...)

Attention : les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse au service élections.



ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

Les inscriptions (garderie comprise) sont prises par période de 5 à 7 semaines selon le calendrier scolaire :

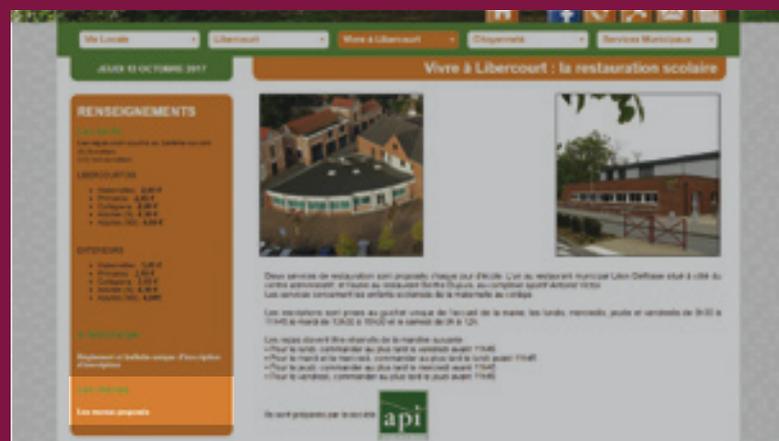
- Pour la période du 8 janvier au 23 février 2018 : au plus tard le vendredi 22 décembre 2017,
- Pour la période du 12 mars au 20 avril 2018 : au plus tard le vendredi 23 février 2018,
- Pour la période du 7 mai au 6 juillet 2018 : au plus tard le vendredi 20 avril 2018.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Les inscriptions sont à effectuer, au plus tard le vendredi qui précède la semaine de réservation.

Le saviez-vous ?

Les menus de la restauration scolaire sont disponibles sur le site de la ville dans la rubrique « vivre à Libercourt » et « restauration scolaire ». www.libercourt.com



De nouvelles missions confiées aux agents de l'état civil

- Dès à présent, pour un changement de prénom, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie. Cela permettra un changement plus facile et plus rapide sans passer par le tribunal ni faire appel à un avocat.

- A partir du 1^{er} novembre 2017, les couples désirant enregistrer leur Pacte Civil de Solidarité (PACS) n'auront plus besoin de le faire enregistrer au tribunal ou devant notaire. En effet, les officiers de l'état civil seront chargés de l'enregistrement des déclarations, des éventuelles modifications et des dissolutions des PACS.

Une nouvelle ostéopathe vient de s'installer à Libercourt

Il s'agit de Mme Lucie DOUCHET. Son cabinet se situe au 38 place de l'Hôtel de ville. N'hésitez pas à la contacter au 06 70 54 49 87.

Petits rappels concernant le cimetière

Le cimetière est ouvert au public

De 8 heures à 19 heures du 1^{er} avril au 31 octobre,
De 8 heures à 18 heures du 1^{er} novembre au 31 mars.

Le nettoyage en période de la Toussaint

Chaque année, le nettoyage des concessions est suspendu du 30 octobre au 5 novembre.

La voiturette

Pendant la Toussaint, la voiturette électrique sera mise à disposition des personnes à mobilité réduite. Un affichage sera posé aux portes du cimetière. Toute personne intéressée par ce service aura la possibilité de s'adresser à l'agent technique présent au cimetière.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce qu'une concession funéraire ?

Une concession funéraire est un emplacement de terrain appartenant au domaine privé de la commune, concédée pour une durée déterminée par décision municipale, à une personne souhaitant y fonder sa sépulture et le cas échéant celle de ses enfants et successeurs.

Un contrat administratif est alors obligatoirement rédigé ; il est appelé « Titre de concession »

- Pour une personne mentionnée dans l'acte, on parle de concession individuelle,
- Pour une famille, il s'agit d'une concession familiale,
- Lorsque des personnes sont désignées, on parle de concession collective.

Le concessionnaire : « régulateur du droit à inhumation dans la concession »

On entend par « concessionnaire », la personne qui a fondé la concession. Son nom apparaît en premier lieu sur le Titre de concession.

De son vivant, le concessionnaire peut à tout moment changer la destination de sa concession.

Une fois le concessionnaire décédé, le statut de la concession devient définitif et ne peut changer.

Le renouvellement de concession

Les concessions ont longtemps fait l'objet d'une durée perpétuelle, mais à partir de 1980, les concessions ont connu d'autres durées : « trentenaires » ou « cinquantenaires » ; ce qui implique un renouvellement.

Les renouvellements de concessions funéraires peuvent se faire par les concessionnaires eux-mêmes ou par leurs ayants droits au moment de la date d'échéance voire deux ans après la date d'expiration du Titre de concession.

Vous pouvez dès à présent vérifier votre Titre de concession et vous adresser en Mairie, au service Cimetière ou au 03 21 08 10 50.

Election du Conseil Municipal des Jeunes : tous les collégiens peuvent désormais se présenter

Les conditions de candidature à l'élection du CMJ changent. En effet, chaque élève libercourtois scolarisé dans un collège, y compris dans une autre commune, peut maintenant présenter sa candidature.

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes approchent et les membres actuels ont décidé d'élargir les

critères de candidature pour le prochain scrutin.

Votre inscription est à déposer à l'ESCALE jusqu'au 15 novembre, accompagnée d'une pièce d'identité, d'un certificat de scolarité, d'un justificatif de domicile.

Les élèves scolarisés en dehors de Libercourt pourront voter à la salle Claude Meurant, où sera installé un second bureau de vote, tandis que les collégiens de Libercourt voteront au collège Jean de Saint Aubert.



Des calculatrices pour les collégiens

Chaque année, le Conseil Départemental offre une calculatrice à l'ensemble des élèves de 6^{ème}. Au collège Jean de Saint Aubert, cette distribution a eu lieu le 15 septembre dernier.



C'est Daniel Maciejasz, maire de Libercourt et 1^{er} vice-président du Département, qui a procédé à la remise des calculatrices, accompagné de M. Caron, principal du collège et de Patricia Rousseau, conseillère départementale.

« Ces outils pédagogiques devenus indispensables au collège vous seront d'une aide précieuse », a confié Monsieur le Maire aux élèves. Il en a profité pour leur rappeler le fonctionnement de nos institutions

territoriales et le rôle du département, notamment celui de gérer la construction, l'entretien et les équipements des collèges.

Curieux, les collégiens n'ont pas attendu la fin de la distribution pour déballer l'objet. Il y a fort à parier que cette calculatrice les accompagnera un temps dans leur scolarité.

Les élèves de Pantigny en visite dans les locaux municipaux

Dans une précédente édition, nous vous informions de la venue de M. Cottignies, 1^{er} adjoint, au sein de l'école élémentaire Pantigny, afin que les élèves puissent davantage comprendre le rôle de la municipalité.

A cette occasion, un autre rendez-vous avait été planifié, celui de visiter les locaux municipaux. C'est chose faite. Les élèves ont ainsi pu voir concrètement où les agents municipaux travaillaient. Chaque service a également présenté aux élèves les différentes missions qui le concernent. De quoi, pourquoi pas, faire naître quelques vocations.



Nathalie Maciejowski a reçu les Palmes Académiques

Directrice de l'école élémentaire Pierre Curie depuis 2013, Mme Maciejowski a été mise à l'honneur par Mme Stéphanie Saint-Léger, inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription de Carvin.

« C'est non sans émotion que l'on apprend que l'on va être promue au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques » confiait alors Nathalie Maciejowski dès le début de sa prise de parole. « J'ai reçu un courrier du ministère auquel j'ai eu du mal à croire. J'ai d'ailleurs d'abord pensé à une blague ».

C'est le papier à en-tête officiel puis le coup de fil de l'inspection qui lui feront prendre conscience de cette haute distinction.

C'est pourtant ses 35 années au service de l'Education Nationale et presque autant à batailler contre l'échec scolaire qui lui ont valu un hommage vibrant de la part de Mme Saint Léger, unanimement partagé par ses pairs, présents dans la salle.

Une cérémonie placée sous le signe de l'émotion.



Mme Saint-Léger, M. Cottignies, Mme Maciejowski et Mme Boitel

Que sont les Palmes Académiques ?

Instituées par Napoléon 1^{er} en 1808, elles sont un titre honorifique, et comptent trois grades : les titulaires, les officiers de l'Université et les officiers des Académies. Les modalités de leur attribution ont été étendues en 1866 à des personnes non

enseignantes ayant rendu des services éminents à l'éducation, elles deviennent une décoration.

C'est ensuite le Président René COTY qui en institue l'ordre actuel, comportant les grades de Chevalier, d'Officier et de Commandeur. Il est aujourd'hui le 3^{ème} grand ordre national après la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite.

Une année scolaire avec ses nouveautés !

L'heure de la rentrée a déjà sonné depuis un mois... et les élèves ont (re)pris le chemin de l'école. Pas tous égaux face aux changements, certains ont montré leur plus beau sourire, contents de retrouver leurs copains et copines. Pour quelques-uns, le cœur était un peu plus lourd... mais pour seulement quelques jours.

Quoi de neuf cette année dans les écoles et au collège ? Les directrices et le principal nous en disent plus.

Au collège Jean de Saint Aubert, M. Caron

334 élèves ont fait leur rentrée au collège. Concernant les nouveaux visages, il y a Mme Bataille qui remplace Mme Clin en tant que secrétaire de direction et Mme Kolinski qui cède sa place à Mme Hocq au service secrétariat comptabilité.

Mme Dauvet, professeur d'anglais fait également sa rentrée à Libercourt.

Nous avons nos temps forts habituels comme la journée d'intégration qui a eu lieu le 14 septembre dernier à proximité du marais de Wingles. La mini entreprise sera de nouveau relancée cette année.

Depuis octobre, l'accompagnement éducatif est de nouveau mis en place. L'année dernière, cela a représenté 500 heures.

Le vendredi avant les vacances de Noël, nous aborderons la thématique de la parentalité.

Il ne faut pas oublier également la formation des gestes aux premiers secours à laquelle tous les élèves de 3ème participent.



L'école maternelle Curie, Mme Lustrement

115 élèves ont fait leur rentrée et deux nouvelles enseignantes sont arrivées, Mme Imamouine et Mme Ducloy.

Les projets sont encore en cours de rédaction mais nous souhaitons toujours travailler en étroite collaboration avec les familles, dans une optique de bienveillance et d'éveil culturel de nos élèves.

Cette année, nous avons proposé une rentrée échelonnée pour la section de tout petits : 19 enfants de 2 ans ont ainsi démarré en septembre. Une seconde rentrée aura lieu en Janvier pour les autres.

Nous allons également continuer à agir pour l'étoile de martin, l'association qui soutient la recherche sur le cancer des enfants.

Nous souhaitons poursuivre l'activité piscine avec les grandes sections.

Enfin, une réflexion est en cours autour d'un projet de sophrologie/ méditation.



L'école élémentaire Curie, Mme Maciejowski

Notre école compte 144 élèves à la rentrée pour 7 classes.

L'école conserve encore cette année le dispositif "Plus de maîtres que de classes", avec M. Depoortère comme maître supplémentaire.

Deux nouveaux enseignants sont arrivés : Mme Lagaize et Mme Plantat.

Nous allons poursuivre notre projet d'école et nous orienter vers les questions environnementales, continuer à cultiver nos jardins potagers dans le jardin de l'école, fleurir la cour. Un café des parents est également en projet mais les modalités restent encore à définir.



L'école maternelle Pantigny, Mme Weppe

Cette année, nous accueillons 166 élèves dont 11 enfants de 2 ans.

Dans le cadre du projet d'école, nous allons remettre en place cette année encore de nombreuses actions : les jeux de société avec l'intervention des parents volontaires dans les classes, le prêt de livres (prêtés par la bibliothèque municipale), l'intervention de l'association « Lire et faire lire ». Une nouveauté à signaler cette année: le prêt de reproductions d'œuvres d'art (reproductions offertes par l'APE de l'école).



L'école élémentaire Pantigny, Mme Savary

L'effectif est de 295 élèves.

Les élèves de CM2 de Mme Barbier et les CM1/CM2 de Mme Franke participent au dispositif "école et cinéma" : les élèves iront voir 3 films à Courrières et cela servira de support pour un travail en classe. Tout est auto financé par des actions menées par les enseignantes.

De l'équitation est également prévu avec tous les CP. Ils se rendront en fin d'année à Leforest.

L'action "chantons pour les restos du cœur" va aussi être organisée : tous les élèves donneront de la voix et les parents apporteront une denrée. L'année dernière, nous avons collecté 420 kilos de vivres pour les restos.

Des classes participent à "Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie" avec l'association Ela.

Un projet histoire des arts et français sera aussi mené par les CM2 de Mme Béclin et des 6^{ème} du collège.



L'école Jaurès, Mme Vansimaey

Cette année, nous avons 162 élèves, 69 en maternelle et 93 en élémentaire.

Mme Marchand est arrivée cette année et enseigne auprès des moyennes et grandes sections. Mme Soleau est arrivée sur le poste CP et Mme Verdebout s'occupe des CE2/CM1.

Cette année nous referons un marché de Noël, un spectacle dansant et une kermesse.



Une journée de recrutement axée sur les services à la personne

Le Point Information Jeunesse et le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec FORM3A, CIASFPA-RADAM et DOMISOINS 62 59, ont proposé une journée de recrutement, à la salle Claude Meurant.

Cette journée était volontairement tournée vers les métiers d'aide-ménagère, auxiliaire de vie sociale ou encore aide soignant(e). En effet, le secteur du service à la personne se développe de manière exponentielle et recrute de plus en plus.

C'est pourquoi le CCAS et le PIJ ont organisé ce rendez-vous entre les entreprises du secteur et le public que ces services municipaux suivent dans leur mission d'accompagnement dans l'insertion professionnelle.

Une initiative qui est prête à être renouvelée !



S'essayer aux métiers qui recrutent avec « Osons nos talents »

Les 27 septembre dernier, La Maison de l'emploi Lens-Liévin-Hénin-Carvin, en association avec la ville de Libercourt, a proposé aux Libercourtois l'évènement « Osons nos talents ».

Par le biais de différents ateliers pratiques de découverte des métiers, les participants ont pu tester les métiers qui recrutent et ainsi devenir de véritables acteurs de cette journée.

Dans le bâtiment, les participants ont pu réaliser de leurs propres mains un tabouret en bois.

Sport et insertion professionnelle : le défi de la Mission Locale



Dans le cadre de la 2^{ème} édition de son Foot Challenge Jeunes-Entreprises, la Mission Locale Hénin-Carvin a mis en place un Job Dating, au sein du complexe sportif Léo Lagrange le vendredi 22 septembre dernier.

Par le biais de ce rendez-vous sportif initié l'an dernier lors de l'Euro 2016, la Mission Locale souhaitait fédérer un public jeune. L'objectif était de placer les dynamiques d'insertion dans une nouvelle approche, innovante et porteuse de valeurs telles que le dépassement de soi. Ce projet visait également à sensibiliser et informer les jeunes sur les différents dispositifs de formation et de retour à l'emploi portés par la Mission Locale.

Il ambitionnait aussi de faire se rencontrer les jeunes et les entreprises. C'est pour cela qu'en marge du tournoi de football qui se jouait au stade Duchaussoy, la Mission Locale organisait également un Job Dating dans le complexe Léo Lagrange.

Pour participer à cette journée de recrutement un peu spéciale, il ne fallait donc pas oublier de glisser son cv dans son sac de sport !

Tracer, couper, assembler, clouer, autant de gestes nécessitant précision et concentration.

La logistique était également représentée avec un atelier de préparation de commande. Il n'était pas toujours évident de se retrouver parmi toutes ces boîtes à identifier grâce à leur numéro. Un véritable travail casse-tête pour certains mais parfois un talent naturel pour d'autres.

Les personnes en recherche d'orientation ont aussi pu s'essayer au dessin industriel tandis que les gourmands ont participé à des ateliers restauration : découpe des aliments, confection de pain, de tarte citron meringuée .

Autour de ces ateliers pratiques de découverte des métiers, un « village » des acteurs locaux était là afin de présenter les services auxquels les participants pouvaient avoir recours pour être accompagnés dans leurs démarches de recherche d'emploi.

« Tester concrètement des métiers est le meilleur moyen de faire naître des vocations. »

Daniel Maciejasz, Maire



Promenades des animaux domestiques : ayez les bons réflexes

La municipalité tient à rappeler qu'il est interdit aux propriétaires d'animaux domestiques et aux personnes qui en ont la garde, même momentanée, de laisser ceux-ci effectuer des déjections sur les trottoirs, espaces verts, parcs et aires de jeux ouverts au public, sans les ramasser. Si vous ne réalisez pas ce geste citoyen, vous pourriez vous voir attribuer une amende de 68€. Alors, ayez les bons réflexes !



C'est un temps fort attendu chaque année avec impatience : le concours des façades et jardins fleuris



En été, le jury, composé d'élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes et de techniciens, se rend chez les Libercourtois afin de constater la qualité du fleurissement. Les participants seront remerciés par la municipalité lors d'une cérémonie qui aura lieu le 18 novembre prochain.

Gagnant catégorie jardin visible



Gagnant catégorie façade



Gagnant catégorie jardin non visible



CATEGORIE JARDIN NON VISIBLE

- 1 Thelier Nathalie
- 2 Faucomprez Yves
- 3 Bouanani Yamina
- 4 Fritz Siegfried (Guy)
- 5 Kalecinski Thérèse

CATEGORIE FAÇADE

- 1 Westra Joël
- 2 Dudka Sylvie
- 3 Adamczak Christian
- 4 Lecoutre Alexandra

CATEGORIE JARDIN VISIBLE

- | | | | |
|------------------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------|
| 1 Moreira Da Costa Malika | 7 Flinois André | 15 Duhamel Corinne | 24 Noui Tassadite |
| 2 Grandjean Coraline et Théo | 8 Depret Stéphanie | 16 Trepinski Laetitia | 25 Boudjemai Yamina |
| 3 Piccin Edwige | 9 Laurent Yvonne | 17 Dzikowski Jean | 26 Cottu Antoine |
| 4 Lamey Pascal | 10 Gartner Martine | 18 Thery Roger | 27 Bertin Pascal |
| 5 Flinois Stéphanie | 11 Coupez Joly Sébastien | 19 Catenne Nadine | 28 Jouveniaux Isabelle |
| 6 Tramcourt Marie-Thérèse | 12 Lermine Nicole | 20 Gawronski Anna | 29 Cousin Catherine |
| | 13 Joly Colette | 21 Defretin Gisèle | 30 Maigret Marcel |
| | 14 Duhamel Janine | 22 Boudjemai Chérifa | 31 Boudjemai Zohra |
| | | 23 Coillet Jean | |

Le succès de L'Ilot Câlin : un espace spécialement dédié au bien-être de l'enfant

Depuis son ouverture en 2014, l'Ilot Câlin connaît un vif succès, en témoigne la présence de nombreux parents lors de la porte-ouverte organisée récemment.

Cette structure municipale est née de la volonté des élus d'offrir à la population un espace moderne, coloré, spacieux, fonctionnel, dédié à la petite enfance.

Réunissant dans un même lieu une crèche pour un usage régulier et une halte-garderie pour des besoins occasionnels, le centre multi-accueil fait le bonheur des petits de 2 mois à 4 ans.

Ces derniers bénéficient d'une pièce de vie en collectivité, d'une salle de psychomotricité, d'un dortoir, d'un coin lecture, d'une pataugeoire et d'un espace de jeux extérieur.

On retrouve également à l'étage du bâtiment la Protection Maternelle et Infantile, la médecine scolaire ainsi que le Réseau des Assistantes Maternelles.

Pour permettre aux parents de mieux s'approprier la structure, la municipalité a proposé une porte ouverte avec au programme : exposition photos, visite guidée des locaux, restitution de danse/marionnettes. Ce temps de découverte a permis d'échanger et de mieux comprendre le fonctionnement de l'Ilot Câlin.



Les enfants de l'Ilot Câlin en immersion à l'école maternelle



L'arrivée d'un enfant à l'école maternelle est bien souvent pour lui un grand chamboulement : nouveaux visages, nouveaux camarades, nouveaux locaux.

Afin d'accompagner au mieux les petits dans cette nouvelle étape, la municipalité a proposé aux enfants fréquentant l'Ilot Câlin et le Relais des Assistantes Maternelles une matinée d'immersion au sein des différentes écoles maternelles.

32 enfants ont ainsi pu découvrir à quoi ressemblerait leur future école. Les petits déjà en maternelle ont rapidement pris sous leurs ailes les visiteurs. Un moment important que la municipalité compte bien renouveler.

Vous êtes assistante maternelle à Libercourt ? Rejoignez le RAM « Nounous et p'tits loups ».

Il est ouvert tous les jours à l'Ilot Câlin et accueille les « nounous » pour qu'elles puissent (en plus des ateliers culturels) y pratiquer des activités avec les enfants qu'elles gardent. Les assistantes maternelles travaillent aussi en étroite collaboration avec les différents services de la municipalité (service des sports, bibliothèque) pour offrir des activités variées aux tout-petits et développer l'éveil, la motricité.

Plus d'infos au 03 21 45 61 95

Lundi : Eveil Musical (10h/11h30)

Jeudi : Permanences Administratives (8h/12h)

Mardi : Activités manuelles/jeux (10h/11h30)

Vendredi : Baby gym au complexe Antoine Victor
Salle Duez (10h/11h30)

Mercredi : Piscine/lecture contée/Activités (10h/11h30)

**LE VENDREDI 17 NOV. 2017
À PARTIR DE 19 H À L'ESCALE**

CLUEDO GÉANT

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU POLAR



**Un meurtre a été commis.
5 personnes sont suspectées.
A vous de mener l'enquête
pour trouver le coupable.**



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Raymond Devos

**Renseignement
et inscription (obligatoire) :
au 03 21 37 12 58**

La bibliothèque municipale Raymond Devos vous conseille



Sa mère

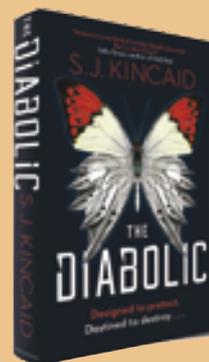
de Saphia Azzedine

[Ed. Stock]

Marie Adélaïde née sous X refuse ce destin de pauvre fille assistée...

Son parcours, les rencontres qui jalonnent son existence vont lui faire vivre des aventures hors du commun.

Une héroïne attachante, révoltée, insoumise, combative et une belle leçon de vie. Très bon roman de la rentrée littéraire.

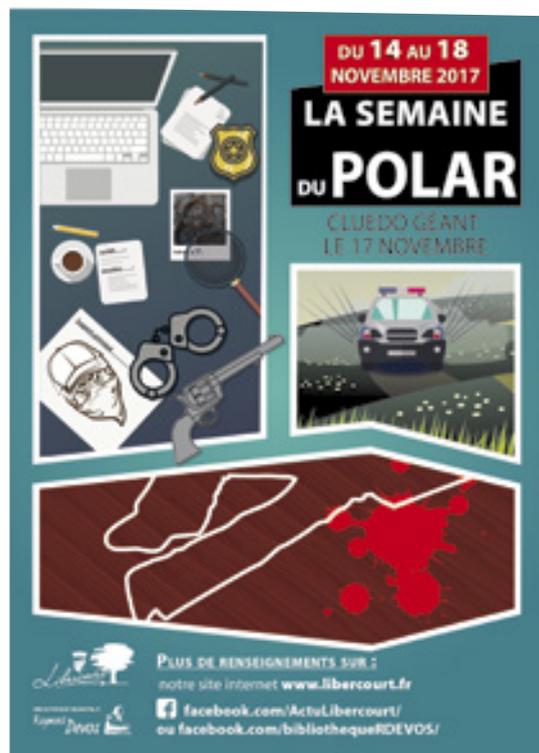


Diabolic

de S. J. Kindcaid [Ed. Bayard]

Un diabolic est un humanoïde programmé pour être fidèle envers une seule personne. Il n'existe que pour protéger son maître. Nemesis est une Diabolic, créée pour protéger la fille d'un sénateur, Sidonia. Elle vit sur l'une des planètes dominées par le tyrannique empereur Domitrian. Elle doit prendre la place de Sidonia à la

cour pour la protéger. Elle va aller contre sa nature de tueuse et prend conscience de son humanité.



Semaine du polar : Venez participer à un Cluéo géant !

Avis aux enquêteurs. La municipalité organise la semaine du polar du 14 au 18 novembre prochain.

Plusieurs temps forts rythmeront cet événement riche en rebondissements, notamment un cluéo géant, le vendredi 17 novembre à 19h, à l'ESCALE. L'histoire : Lors du festival international du livre policier, l'auteur vedette David Leblanc se fait assassiner. Cinq personnes sont suspectées. A vous de mener l'enquête pour trouver le coupable. Un atelier de création de carnet d'enquêteur (pour les plus de 7 ans) sera également proposé le 15 novembre à 14h à la bibliothèque Raymond Devos. Enfin, durant la semaine, du 14 au 18 novembre, l'exposition « les boîtes judiciaires » vous sera présentée.

Inscription obligatoire pour le cluéo géant et l'atelier au 03 21 37 12 58



Alice au pays des merveilles à l'honneur à la bibliothèque

La municipalité vous propose la semaine Alice au pays des merveilles jusqu'au 31 octobre. Retrouvez à la bibliothèque plusieurs animations autour de l'univers du livre de Lewis Carroll.

Jusqu'au 31 octobre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque : exposition « Alice au pays des merveilles »

Mercredi 25 octobre à 14h : Atelier créatif de customisation de tasse à thé

Mercredi 25 octobre à 16h : Goûter conté

Bull : le monde du travail, cet univers parfois impitoyable



Les bibliothécaires de Libercourt, Carvin et Oignies ont travaillé ensemble afin de donner vie au livre « Bull » de Mike Bartlett avec le concours de Bruno Buffoli pour la mise en scène.

L'histoire : Une entreprise. Trois collègues, deux hommes et une femme, attendent leur supérieur. L'entreprise doit réduire ses effectifs. L'un d'entre eux doit partir. Lequel ?

Bull dresse un tableau féroce de l'entreprise. « À mon avis, l'un des rares avantages de la crise actuelle et des nombreux licenciements qu'elle entraîne, c'est qu'elle permet de supprimer le superflu, et lui, c'est du superflu de première. », dit Tony en parlant de Thomas, son collègue, celui qui on le devine vite va devenir le souffre-douleur des deux autres, la proie idéale de deux petits démons de la comédie humaine ordinaire.

Celui qui n'a pas les codes et refuse le cynisme. Car ils sont trois, et il n'y a que deux postes. On assiste médusés à la mise à mort d'un homme. Et l'on se demande si ce monde-là est bien réel, si ce sont bien les hommes qui l'ont créé.

Mais le pire sans doute est que l'on rit devant tant d'absurdité, d'un rire qui nous terrasse.

Le sport a sa fête à Libercourt

Le sport, certains le redoutent. D'autres l'adorent. C'est sans nul doute à cette deuxième catégorie que s'adressait la fête du sport proposée par la municipalité au complexe Léo Lagrange.

Les associations sportives Libercourtoises ont ainsi tenu différents stands pour apporter aux visiteurs des renseignements sur leurs activités. Des démonstrations sportives étaient également proposées toute l'après-midi, pour le plus grand plaisir du public.



Forum des associations : un dynamisme mis en lumière



Libercourt est une ville dynamique, notamment grâce aux associations qui la composent. Afin de mettre en lumière les clubs, la municipalité a proposé le forum des associations, au complexe Léo Lagrange.



Début septembre, durant une après-midi, les habitants ont pu découvrir les activités sportives, culturelles, de loisirs et solidaires présentes sur la commune. Plusieurs inscriptions ont été enregistrées tout au long du forum, de quoi commencer l'année scolaire de façon dynamique. Cela a également permis de donner naissance à de beaux échanges entre associations afin de faire naître des projets communs.

Repas du club des aînés du Centre



Portes ouvertes de Libercourt Animation Culture



L'association du Conseil Citoyen vous propose le



TOUS LES MARDIS DE 9h à 12h

NOTRE QUARTIER A BESOIN DE NOUS !

REZ-DE-CHAUSSEE de la BIBLIOTHEQUE RAYMOND DEVOS

email : conseilcitoyenlibercourt@gmail.com

Tel : 06 59 93 82 95

**VENEZ DISCUTER, BAVARDER, PAPOTER, ECHANGER SUR
VOTRE QUARTIER**

Bonjour à toutes et à tous.

Pour terminer la saison ensemble dans la joie,
Notre repas de fin d'année est fixée !
Au samedi 4 novembre à partir 19 H 30

**Salle de L'Emolière
à LIBERCOURT**

c'est toujours un moment très convivial .
Un couscous vous attend + fromage et dessert

De superbes lots sont à gagner
à la Tombola !

Venez nombreux. A bientôt

Prix du repas : Adulte 17€ / Enfant de 6 à 10 ans 7€
Fin des inscriptions le 28 octobre

Réservation auprès des jardiniers RUE LOUIS SZAREK LIBERCOURT
ou au 07 50 98 91 59 ou lesamisdujardinlibercourt@gmail.com

Ce prix inclut le repas, fromage, dessert et une bouteille de vin pour 4 personnes et l'animation

* L'association est éligible pour les aides, concours, subventions, etc. sous réserve de la loi de Libercourt

Les élèves de l'école Curie ont donné vie à une fresque avec le Conseil Citoyen



Devant l'école élémentaire Curie, vous avez dû remarquer qu'une fresque avait fait son apparition.

Cette action, à l'initiative du Conseil Citoyen visait à offrir une vue plus agréable aux enfants et parents fréquentant cette école.

A l'aide d'un graffeur professionnel, les élèves de l'école ont imaginé la composition de cette fresque et ont retroussé leurs manches afin de donner vie à ce paysage coloré, composé de mots judicieusement choisis tels que solidarité, bien-vivre ensemble ou encore paix.

Bravo au Conseil Citoyen et aux élèves pour cette belle réalisation.

Union pour Libercourt

Rassemblement de la Gauche laïque et républicaine

CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDES

Le gouvernement a décidé au cœur de l'été, sans préavis ni concertation et information préalable des élus, de ne pas reconduire les postes de contrats aidés. Le premier ministre juge « *que le système des emplois aidés qui consiste à faire subventionner les embauches par le gouvernement, est trop coûteux par rapport à ses bénéfices* ».

De nombreux maires, après avoir obtenu confirmation de leur éligibilité au dispositif des contrats aidés et après signature de ceux-ci, ont été avertis oralement par Pôle Emploi que l'engagement de l'État ne pourrait être honoré.

Cette décision a conduit les collectivités, établissements publics, écoles et associations à mettre fin brutalement à de nombreuses missions d'intérêt général exercées au plus près des besoins de la population. En effet, Les emplois aidés, auxquels ont recours les collectivités, sont devenus un personnel indispensable pour assurer notamment la mise en œuvre des activités périscolaires dont les Nouvelles Activités Périscolaires, l'accompagnement des enfants en situation de handicap, l'organisation de la pause méridienne, l'entretien des locaux ou la propreté de la ville.

A Libercourt, 15 personnes éligibles au dispositif et agissant dans l'encadrement des enfants à l'école et des plus petits au centre multi accueil, à l'entretien des espaces verts et l'accompagnement des personnes âgées sont concernées. Seul 6 contrats ont pu être

conservé.

De même, la suppression de 23 000 emplois aidés dans l'Éducation nationale a des incidences directes sur le fonctionnement des écoles avec une quasi-disparition de l'aide administrative à la direction d'école et des conséquences négatives sur l'accompagnement de tous les élèves en situation de handicap. Ce sont nos enfants qui vont subir les conséquences de cette décision comptable et sans respect pour eux, leurs parents et leurs professeurs.

Dans le secteur associatif, la suppression brutale des contrats aidés a engendré de nombreuses difficultés, tant pour les associations que pour les personnes concernées. Demain, ce sont de nombreuses associations qui devront diminuer ou arrêter leurs activités dans les domaines sportif, culturel ou de la solidarité. C'est pourquoi les élus du pôle métropolitain de l'Artois se sont mobilisés dès la rentrée scolaire et ont remis, le 21 septembre 2017 à Monsieur le préfet du Pas de Calais, une demande de moratoire contre la suppression des contrats aidés sur le périmètre des 150 communes qui composent le pôle métropolitain.

Même si les contrats aidés ne sont qu'une réponse partielle et perfectible au problème du chômage, les membres du groupe "Union Pour Libercourt" dénoncent une approche strictement comptable et demandent solennellement au Gouvernement de prendre l'engagement de maintenir le dispositif des contrats aidés sur le territoire.

Libercourt à venir - Opposition

Un avenir fiscal incertain pour la commune et ses habitants

Fin de la taxe d'habitation pour 80% des français.

Comment la commune fera-t-elle face à cette suppression ? La compensation de l'Etat sera-t-elle à la hauteur ? Face à l'effondrement de ses ressources, la commune devra faire des choix : augmenter massivement les impôts restants (taxe foncière) ? Ou réduire le service public local (économie dans les écoles, la crèche, la voirie, l'aide sociale, la politique culturelle, sportive ou écologique, les subventions versées aux associations ? Y aura-t-il des conséquences sur l'emploi local ?

Baisse des APL de 5 euros

Nous déplorons cette mesure qui va frapper prioritairement les familles les plus fragilisées, les étudiants. Par ailleurs l'Etat demande aux bailleurs sociaux de baisser d'autant les loyers ce qui aura pour conséquence un manque d'entretien, de rénovation, d'investissement dans la construction de nouveaux logements.

Face à cette politique qui pénalise toujours les mêmes, nous restons vigilants !

Permanences chaque dernier mercredi du mois Salle du Verger.

Daniel MACIEJASZ,

Maire, reçoit le samedi matin sur rendez-vous en mairie.

Conseiller départemental, reçoit les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10h30 à 12h en mairie de Libercourt.

Alain COTTIGNIES

1^{er} Adjoint chargé des finances, de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation reçoit le lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous en mairie.

Gilbert PENET

Adjoint chargé de l'urbanisme, des travaux, de la gestion du patrimoine et de la relation avec le personnel reçoit le lundi de 16h30 à 17h30 en mairie.

Christine DELFOSSE

Adjointe chargée de l'action sociale et solidaire, des personnes âgées et du logement reçoit le lundi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 14h à 15h30 au C.C.A.S.

Karima BOURAHLI

Adjointe chargée de l'insertion sociale et professionnelle, des initiatives citoyennes, du cadre de vie et du développement durable reçoit le samedi de 10h à 12h et les mardis, mercredi et jeudis sur rendez-vous.

Olivier SOLON

Adjoint chargé de l'animation de la vie associative, culturelle et sportive, de la communication et de la coordination de l'action municipale, reçoit le samedi de 10h à 12h en mairie sur rendez-vous.

permanences des élus

Françoise LAGACHE

Adjointe chargée des événements festifs, des cérémonies patriotiques et du jumelage, reçoit le lundi de 16h30 à 17h30 en mairie.

Yves SALINGUE

Adjoint chargé de la prévention, de la médiation, de la sécurité et de l'écologie urbaine reçoit le samedi sur rendez-vous en mairie.

Charles PLAYE

Conseiller Municipal Délégué en charge des relations entre la commune et les bailleurs sociaux reçoit le lundi à partir de 13h30 à la Maison des Droits et des Solidarités

ainsi va la vie

naissances

22/05/2017 Ayden DUMORTIER
28/05/2017 Raouane LHMIDI
30/05/2017 Kalya DEGLAVE
31/05/2017 Léanna CHAPLET
31/05/2017 Aya RAFIKI
01/06/2017 Ilian BENALI
04/06/2017 Ayden LIAGRE
08/06/2017 Fatima CHEDED
11/06/2017 Zély DEVIGNE
15/06/2017 Maël KRAUSE
17/06/2017 Milan DESIDÉRATO
24/06/2017 Axel ROMMELARD
07/07/2017 Lylou COURBON
12/07/2017 Louis LECLERCQ
13/07/2017 Lenny BIGOTTE
18/07/2017 Kenzo DENEUBOURG
19/07/2017 Alix MADDELEIN
19/07/2017 Noah CAILLERET
20/07/2017 Adam BENMECHTA
21/07/2017 Manon FLEURY
23/07/2017 Noûh BOUCENINE
24/07/2017 Léa NIEUWLANDT

30/07/2017 Sonia TAOUSSART - - MASQUELIER
04/08/2017 Mathis HUGOT CAILLÉRET
07/08/2017 Dounia MECHEMACHE
08/08/2017 Manon CNOCKAERT
10/08/2017 Alek SLOJEWSKI
13/08/2017 Marina MERLOT
15/08/2017 Ennio GROZEAU
18/08/2017 Peter IMIOLCZYK
22/08/2017 Nino LOUIS
22/08/2017 Janis ROSZAK
25/08/2017 Elyana LEROY
05/09/2017 Lienzo ANDRES
07/09/2017 Adam ZEFIZEF
15/09/2017 Wesley HOTTIN DUJARDIN
16/09/2017 Lisa VERGNIER
23/09/2017 Waiïl EL FILALI
28/09/2017 Manel TALBI
30/09/2017 Théa DELCROIX
01/10/2017 Naïla AIT TMAZIRTE
02/10/2017 Axel DAREAU
05/10/2017 Rabah DERNI
07/10/2017 Anicet SCHINCARIOL

mariages

20/05/2017 Sarah MALBRANQUE - Maxime Arnaud DELRIVE
10/06/2017 Loetitia Céline HERMARY - Claude Jules TESTELIN
10/06/2017 Mégane CARRACHIOLI - Audric DUHAMEL
17/06/2017 Lucie VANHERREWEGHE - Sébastien GRZYCH
17/06/2017 Emilie DENEUFEGLISE - Anthony HERLANT
01/07/2017 Adeline OUICHOUA - Nicolas DAMOISEAU
01/07/2017 Mélanie POUDROUX - Teddy MARTEL
08/07/2017 Céline GRUJON - Nicolas LAURENT
15/07/2017 Wassila BETTAYEB - Mourad BENZAADA
22/07/2017 Prescillia RUCHOT - Mathieu DELFOSSE
22/07/2017 Pauline CAUDRON - Romuald HERCHY
22/07/2017 Laurie BELOTTI - Johan MARTIN
22/07/2017 Emilie MERLIN - Cindy URBANIAK
29/07/2017 Mendhy GHEMADI - Nadji BOUDJEMAI
29/07/2017 Cassandra DELFOSSE - Franck ROSZAK
05/08/2017 Céline PINTE - Nicolas HELLUIN
12/08/2017 Jessica BERCHE - Jérémy BIGOTTE
19/08/2017 Tiffany DEBONNE - Christopher VANDENHAUTE
26/08/2017 Sarah LEBTAHI - Anthony MAIANO
28/08/2017 Naouel BEAUMONT - Hicham KHADRA
05/09/2017 Ludivine HERBET - David HAMELIN
16/09/2017 Cécile LEROY - Renato MAROZZO
16/09/2017 Christelle FOUQUE - Sébastien COTTIGNIES
16/09/2017 Stéphanie LAMERANT - Jean-Charles HULEUX
23/09/2017 Coralie MARET - Foued BOUAZZA
30/09/2017 Nadine COUSIN - Robert VANDEKERKHOVE
07/10/2017 Cathy COQUEL - Yves CARNEZ

décès

20/05/2017 Pierre WAGNER
25/05/2017 Irène CHÉRUBINI
27/05/2017 Ali AINAOUI
29/05/2017 Jean-Marie DOUBLECOURT
11/06/2017 Pascal LANGLET
15/06/2017 René PONSIN
15/06/2017 Yvonne VAN DER BORGHT
17/06/2017 Christian DIEVART
22/06/2017 Michel HISTE
28/06/2017 Jean Jacques TESTELIN
07/07/2017 Jeannette FRESKO
08/07/2017 Jacques DIEVART
12/07/2017 Zbigniew OSINSKI
19/07/2017 Patrick DELPORTE
20/07/2017 Marie-Thérèse MEYNCKENS
23/07/2017 Catherine DEMORGNY
07/08/2017 Marcel LEGENDRE-ALTMANN
16/08/2017 Thérèse FIOŁKA
18/08/2017 Daniel TAILLEZ
21/08/2017 Zohra CHAFA-BELAID
27/08/2017 André FIEVET
29/08/2017 Félix TARONT
02/09/2017 Jean-Louis RIMBERT
07/09/2017 Elisabeth WALOSZEK
14/09/2017 Mohamed TIRHZAOUI
19/09/2017 Marcelline HAVET
25/09/2017 Fatima BLAADA
03/10/2017 Alina IDZIK
07/10/2017 Andrée SANDRÉ

à la bibliothèque R. Devos
Jusqu'au 31 octobre



Semaine «Alice au pays des merveilles»

Exposition, atelier créatif, goûter conté... L'univers du livre de Lewis Carroll t'attend à la bibliothèque.

Plus d'infos à la bibliothèque ou au 03 21 37 12 58

à l'ESCALE
Le vendredi 17 novembre à 19h



Dans le cadre de la semaine du polar Cluéo géant

Un meurtre a été commis. 5 personnes sont suspectées. A vous de mener l'enquête pour démasquer le coupable !

Plus d'infos à la bibliothèque ou au 03 21 37 12 58
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

à la nécropole militaire du cimetière
Le mercredi 1^{er} novembre à 11h

Toussaint

Dépôt de gerbes en présence du conseil municipal et des sociétés locales.

à la salle de l'Emolière
Le mercredi 22 novembre



Festival de l'arbre

Découvrez les expositions consacrées à la nature à partir de 13h30 et participez à un atelier de tissage d'osier à 14h30.

Plus d'infos au 03 21 37 12 58

à la nécropole militaire & au monument aux morts
Le samedi 11 novembre à 11h



Commémoration de l'armistice de 1918

Dépôt de gerbes à la nécropole militaire du cimetière. Défilé jusqu'au monument aux morts.

au complexe Antoine Victor
Les 24 & 25 novembre

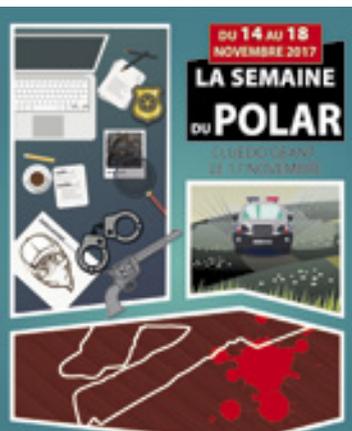


Forum enfance jeunesse

La municipalité vous propose le 1er forum enfance jeunesse. N'hésitez pas à venir assister aux nombreuses animations proposées durant ces deux jours.

Programme complet sur www.libercourt.com

à la bibliothèque & à l'ESCALE
Du 14 au 18 novembre



Semaine du Polar

Venez participer aux nombreuses animations proposées par la municipalité : cluéo géant, atelier de confection de livret d'enquêteur, exposition.

Plus d'infos à la bibliothèque ou au 03 21 37 12 58

au domaine de l'Epinoy
Du 8 au 10 décembre



Marché de la Saint Nicolas

La manifestation s'installe au domaine de l'Epinoy pour vous proposer deux jours riches en activités : chalets, ateliers, spectacle son et lumière, etc...

Programme bientôt disponible sur www.libercourt.com